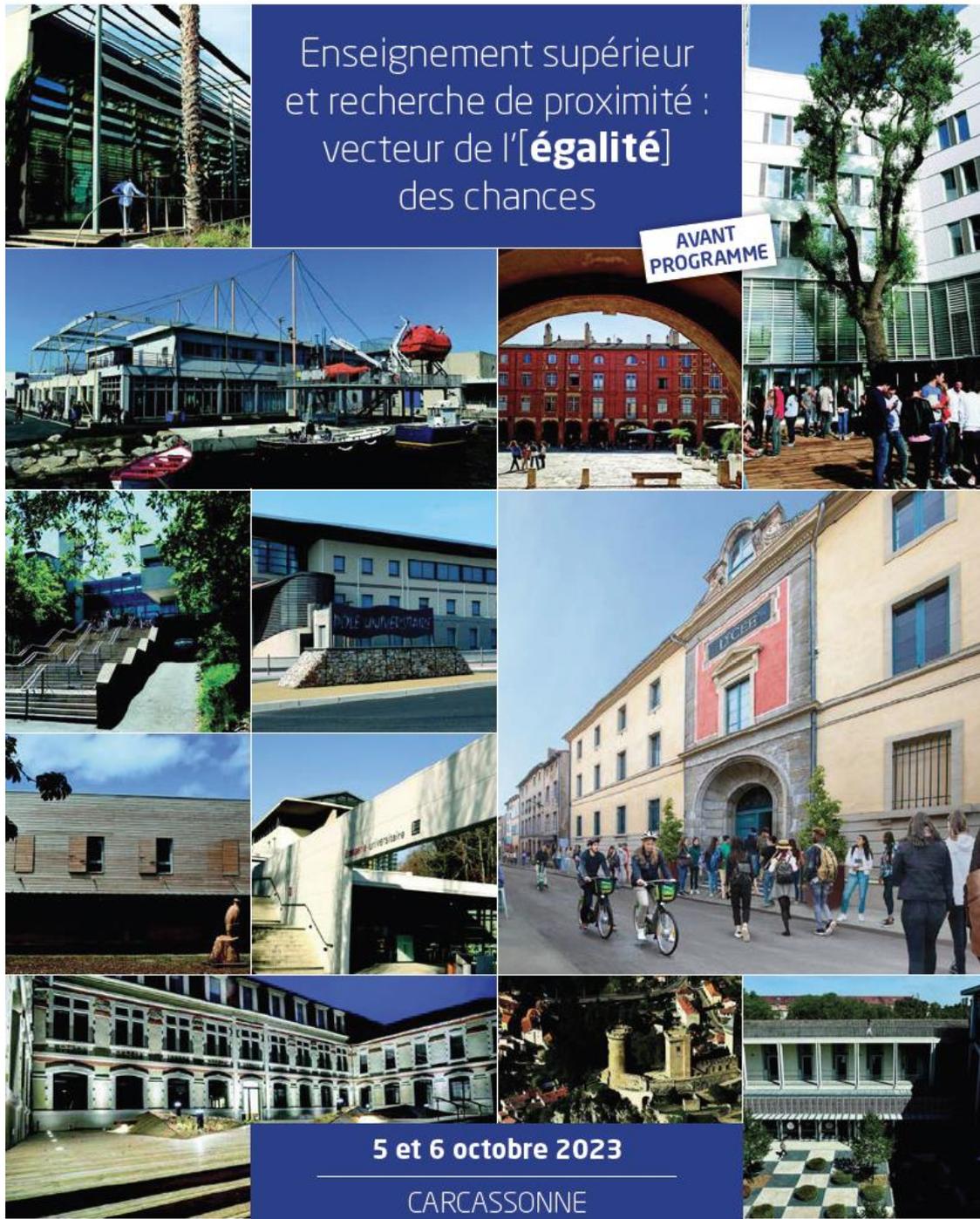


Colloque national des villes universitaires d'équilibre



Enseignement supérieur  
et recherche de proximité :  
vecteur de l' [égalité]  
des chances

AVANT  
PROGRAMME

5 et 6 octobre 2023  
CARCASSONNE

**Synthèse des échanges**  
hors visites à la découverte d'une ville universitaire d'équilibre en développement

## **Jeudi 5 octobre après-midi**

- **Allocutions d'ouverture**

### ***Marie-Aude Montussac, Adjointe au Maire de Carcassonne.***

La Ville de Carcassonne est honorée d'accueillir le colloque annuel de l'AVUF dédié aux villes universitaires d'équilibre dans un cadre inspirant qu'est celui de l'Odeum. Anciennement un cinéma, cette structure a été réhabilitée par la Ville et se consacre, aujourd'hui, à la vie associative et aux étudiants. Pour ces derniers, l'Odeum constitue un lieu de vie et d'étude, en cela qu'ils peuvent y suivre des cours dispensés dans les amphithéâtres et disposer de salles de cours.

Carcassonne constitue l'exemple même d'une ville universitaire d'équilibre. En effet, la collectivité propose plus de cinquante formations, accueillant près de 2000 étudiants au sein des 15 structures d'enseignement supérieur et de la recherche réparties sur le territoire. La pérennisation de cette stratégie universitaire se renforce à travers des formations variées et de qualité, mais également par la constitution d'une dynamique de vie étudiante au cœur de la ville. En l'occurrence, le programme Action Cœur de Ville a fait aboutir la relocalisation des deux départements d'IUT effective depuis cette rentrée et celle de l'IFSI et IFASS à venir sont accompagnées d'initiatives culturelles, restauratives et sportives pensées pour les étudiants. Cette configuration au cœur de ville est notamment soutenue par le Crous mais également la Région, encourageant ainsi le territoire à engager de futures actions étudiantes.

### ***Christian Magro, Vice-président de Carcassonne agglomération***

Le colloque de l'AVUF reflète autant le signe d'une reconnaissance du territoire qu'une incitation à poursuivre la dynamique amorcée depuis plusieurs années à Carcassonne. En sa qualité d'hôte, Carcassonne se verra enrichie de l'expérience, expertise et savoir-faire de tous les congressistes aux cours de ces deux journées.

L'enseignement supérieur et la recherche sont inhéremment liés à des enjeux locaux d'ordre économique, sociale, sanitaire, etc... Le développement des formations réside dans la capacité de tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche à travailler de concert.

A Carcassonne, la constitution du campus connecté, accueillant 120 étudiants depuis sa mise en place, découle de cet engouement pour l'ESR. Le territoire accompagne également les étudiants dans leur insertion professionnelle, notamment à travers des initiatives valorisant l'innovation locale (accueil de startup, ouverture du dispositif Fablab). A travers une plateforme de l'emploi, l'agglomération de Carcassonne met en relation les candidats et entreprises, et accompagne spécifiquement les étudiants dans leur recherche de stage, apprentissage et job étudiant.

La vie étudiante carcassonnaise se développe grâce à l'action volontariste de la Ville, de l'Agglomération, du Crous, de la Région et de l'Etat, dynamisant ainsi l'économie du territoire à travers une stratégie collective de l'enseignement supérieur et la recherche.

***Catherine Vautrin, présidente de l'AVUF***

Le territoire de Carcassonne démontre une capacité à travailler collectivement pour l'enseignement supérieur et la recherche de proximité. De son côté, l'AVUF s'est engagée en faveur de l'excellence et la pertinence de l'ESR de proximité à plusieurs reprises, notamment au cours du colloque national de St Briec en 2017 ou lors de la mise en place du Programme Action Cœur de Ville. Pourtant, la reconnaissance de l'ESR de proximité, n'a pas tellement avancé.

Nous avons reçu quelques signaux encourageants : dans son discours prononcé, le 7 septembre 2021, en clôture de la 4ème rencontre nationale du programme Action Cœur de Ville, Emmanuel Macron a assuré que "développer des filières universitaires et de formation dans nos villes moyennes est essentiel" et que le gouvernement "accélérera" la dynamique déjà enclenchée par le MESRI ; et il y a eu en effet un développement d'offres de formation professionnelle de proximité, essentiellement par le CNAM dans les villes Action Cœur de Ville ou Territoires d'Industrie sous la dénomination « au cœur des territoires ». Plus récemment la ministre en charge des collectivités territoriales, Dominique Faure, d'ailleurs originaire de Carcassonne, expliquait qu'il ne doit plus exister, dans notre pays, de zone blanche pour la matière grise.



« On ne se décrète pas ville universitaire, on est reconnu ville universitaire ». Madame Vautrin souligne l'importance du choix politique des élus de terrain d'adopter une stratégie locale de l'ESR. L'égalité des chances est inhérente à la proposition d'une offre de formation de proximité. Cette dernière accorde une qualité de vie étudiante pour un coût inférieur à celui des métropoles. L'amoindrissement des coûts de décohabitation complété par la présence de filières technologiques et professionnelles permet à de nombreux jeunes d'intégrer le système universitaire.

Les villes universitaires d'équilibre méritent d'être valorisées pour plusieurs raisons. En générant un maillage national pour l'accès de la jeunesse à l'ESR, ces villes apportent des réponses aux entreprises locales grâce au potentiel de recherche et d'innovation locale. La qualité de vie et la vitalisation du cœur de ville constituent l'outil d'égalité des chances pour la jeunesse locale.

- **Table ronde 1 : Renforcer l'offre locale d'enseignement supérieur en lien avec les besoins économiques**

***Nadia Pellefigue, Vice-présidente de la Région Occitanie***

La région Occitanie s'est engagée pour l'ESR, notamment à travers ses 18 villes universitaires d'équilibre qui permettent un maillage important de l'accès au supérieur. Les jeunes sont plus modestes dans les VUE (50% de boursiers contre 30% dans les métropoles), mais le taux de succès des études y est supérieur. Le succès des villes universitaires de proximité découle des modalités et outils mobilisés par l'Etat et la Région mais également par l'alliance entre les territoires et les universités. En l'occurrence, la contractualisation des CPER permet une dynamique de copilotage collégial adapté aux besoins du territoire. Cet équilibre entre systèmes fonctionne, mais il repose sur un volontarisme public et sur des moyens de ressources humaines et budgétaires. La création d'espaces de dialogue est essentielle, débouchant ainsi sur des schémas locaux en Occitanie.



***Lamri Adoui, président de l'Université de Caen et représentant de France Universités***

Les universités ne peuvent réussir sans l'écosystème du territoire qu'il faut mettre en synergie. N'étant pas omnipotentes, les universités doivent travailler de pair avec les collectivités, les acteurs sociaux, économiques et associatifs locaux pour le territoire. A Caen, la multiplicité des sites universitaires (notamment renforcée par l'universitarisation des formations paramédicales) oblige l'Université à définir avec les collectivités une feuille de route pour des engagements réciproques au moyen terme. Les spécificités du territoire révèlent des enjeux différents des antennes universitaires. En l'espèce, Alençon revêt de besoins économiques plus importants que l'Agglomération du Cotentin, notamment en matière de désertification médicale, expliquée en partie par la corrélation entre lieux de formation et d'installation des praticiens.



***Fabienne Lagarde, vice-présidente ESRI de la Communauté Urbaine Le Mans Métropole***

Le Mans Métropole a une université de plein exercice. Pourtant, le taux d'étudiants par rapport à la population est un des plus faibles en France. L'hyper-métropolisation de l'enseignement supérieur, observé sur le territoire national, entraîne une hyper-métropolisation des savoirs et des salaires. La Communauté urbaine du Mans souhaite y remédier, notamment afin de répondre aux enjeux économiques et sociaux du territoire. Pour Le Mans, attirer davantage d'étudiants et de formations est vital. En l'occurrence, le territoire est marqué par une désertification médiale sur tout le département, les plus diplômés s'installant près du lieu de leurs études. De fait, la Sarthe compte un niveau médian inférieur aux autres départements de la région, avec un taux d'étudiants formés dans le supérieur de 35% quand il est de 55% en Loire-Atlantique. L'existence de ce déterminisme social en Sarthe soulève l'importance de proposer une offre de formation de proximité complète. Ce faisant, les jeunes peuvent intégrer le supérieur, accès qui leur serait difficile en l'absence de ce maillage local.

***Nicole Belliot-Delacour, Vice-présidente ESRI de l'Agglomération du Cotentin***

L'Agglomération du Cotentin s'est vue dotée de la compétence de l'ESR peu après sa création en 2018. Le schéma directeur de l'ESR de 2019 a permis d'établir un programme sur plusieurs années et d'enclencher de nombreuses initiatives. Le territoire est marqué par l'industrie nucléaire et les énergies renouvelables et maritimes. Les entreprises du Cotentin font face à une pénurie de main d'œuvre de techniciens qualifiés, d'où l'importance de former les techniciens de demain dans des formations locales.

L'Agglomération du Cotentin souhaite poursuivre sa stratégie d'attractivité afin de maintenir et de faire venir les jeunes bacheliers sur son territoire. La diversification de l'offre de formation, notamment avec l'installation de l'ISIC et d'une école d'ingénieur rend réalisable un objectif d'accueil de 3000 étudiants en 2030.

***Martial Martin, directeur de l'IUT de Troyes et Président de l'Association des directeurs d'IUT***

Les IUT se développent dans les villes moyennes. Créés à partir de la fin des années 60, les IUT ont évolué, notamment après le processus de Bologne qui a vu se développer massivement des licences professionnelles. Toutefois, des freins financiers rendent difficile la pérennité de ces formations. Paradoxalement, de nombreux places restent vacantes chaque année. Une problématique sous-jacente de création d'appétence pour une carrière dans le secteur de la production reste tangible chez les lycéens. De plus, il reste une certaine culture péjorative du professionnel et du technologique dans l'orientation éducative au sein des lycées encore aujourd'hui.

Madame Sardeing a partagé l'expérience du Lot-et-Garonne quant à la capacité de faire évoluer le déterminisme social et les résultats scolaires de son territoire. Proposer des formations en lien avec le niveau des jeunes est primordial.

Selon Monsieur Vincent Demester, vice-président de l'agglomération de La Rochelle, il semble que le BUT ait mis un frein au développement des licences professionnelles. Or, la difficulté d'accès à ces dernières entrave la voie du master d'un certain nombre de jeunes. En effet, les étudiants des BTS

jouissaient d'un accès à la troisième année de la licence professionnelle, élargissant ainsi le cursus académique d'un certain nombre d'étudiants. Monsieur Martin rappelle que les IUT ont mené cette réforme sans subvention importante, à charge pour eux de trouver les moyens, financiers et humains, pour développer la troisième année. La disparition de certaines licences professionnelles est problématique, la troisième année de BUT étant largement suivie par les étudiants de deuxième année. L'objectif est de raccrocher les élèves des BTS aux BUT mais également au monde du travail afin de répondre aux besoins économiques locaux. Toutefois, dans les VUE, le BUT est un atout pour le territoire car il permet de garder les étudiants une année de plus, voire de les voir s'établir professionnellement sur le site.

En réponse à Madame Béatrice Pirou, Monsieur Adoui reconnaît que les établissements privés lucratifs considèrent l'ESR comme un marché fructueux. Toutefois, la pérennité des diplômes délivrés, notamment en cas de retournement du marché de l'emploi, n'est pas garantie.

Monsieur Philippe Miroux souligne le fait qu'il est parfois difficile d'encourager les personnels à aller enseigner dans des lieux distants. La politique de l'Etat devrait reconnaître la fonction d'aménagement du territoire des établissements, permettant ainsi une garantie de financement pérenne et un lien social dans les sites. Nadia Pellefigue confirme que la région accompagne de nouvelles formations en mobilisant des crédits européens (fond FSE+), mais également le bloc local pour associer les crédits du département. Orienter les investissements sur la recherche est primordiale pour attirer les enseignants-chercheurs. Ceci pouvant être possible par des espaces complémentaires, des plateformes de recherche mutualisées, des crédits FEDER ou encore des équipements scientifique CPER.

***Alain Dorat, DMS Conseil***

Face aux projections de la démographie étudiante pour les années à venir, il paraît plus pérenne de renforcer qualitativement plus que quantitativement l'ESR de proximité. La question est alors de déterminer comment renforcer le potentiel existant en répondant de manière optimale aux besoins de l'ensemble des parties prenantes (jeunes diplômés, acteurs économiques, enseignants-chercheurs,...)

***Fabienne Lagarde, vice-présidente ESRI de la Communauté Urbaine Le Mans Métropole***

Le renforcement de la formation continue doit aussi être saisi pour pouvoir s'adapter aux besoins du territoire qui sont changeants. Le développement de compétences et pas seulement des diplômes est aujourd'hui très valorisée.

***Lamri Adoui, président de l'Université de Caen et représentant de France Universités***

Un étudiant est amené à revenir dans le supérieur. La question d'attractivité relève également d'une problématique sous-jacente d'orientation depuis le collège des jeunes hommes et femmes. L'enjeu de l'attractivité des filières, notamment numérique, de cybersécurité ou du nucléaire doit adopter une analyse des biais de genre.

**Nadia Pellefigue** abonde dans le sens des propos de Monsieur Adoui. L'enjeu est de faire en sorte que les jeunes s'autorisent à devenir étudiants, à créer davantage de vocations. La constitution de rôles modèles, notamment pour nos jeunes femmes est aussi déterminante. Toutefois, nous observons une désertification des matières scientifiques par les filles, mais aussi des garçons.

- **Table Ronde 2 : Faire ville étudiante**

***Clothilde Marseault, Solutions Campus***

Le classement de L'Étudiant a deux axes : le premier avec 13 critères et le deuxième se basant sur le taux de reconnaissance des étudiants. Peut-on se décréter ville étudiante ou les étudiants décrètent-ils une ville étudiante ?



***Adrien Maslet, Vice-président étudiant Université d'Angers***

Angers a un taux de recommandation de 98,2%. L'Étudiant a transformé l'évaluation en ajoutant la qualité de l'air et la santé, qui sont des préoccupations de la population étudiante. Cependant, les villes universitaires d'équilibre ne sont pas représentées dans le classement. Certes, elles ont un cadre de vie moins universitaire en termes culturel et démographique, mais elles apportent beaucoup. L'ESR de proximité est essentiel. La majorité des étudiants de Cholet n'auraient pas touché à l'ESR si une offre de formation n'était pas disponible dans leur ville.

***Vincent Demester, Vice-président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle***

Une ville étudiante seule n'existe pas, elle ne peut pas faire tout toute seule. Nous devrions parler d'agglomération, de département ou de région étudiante. La compréhension du territoire est nécessaire pour faire ville étudiante. Les étudiants perçoivent l'intérêt que l'on porte à leur bien-être. Les crises de la Covid-19 et du logement ont montré le désarroi des jeunes et nous obligent à un résultat. A la Rochelle, un dispositif d'accueil d'urgence a été mis en place pour les étudiants en difficulté de logement.

***Lamri Adoui, président de l'Université de Caen et représentant de France Universités***

Les étudiants ont des besoins primaires (se nourrir, se loger, se soigner, se déplacer) et d'autres besoins que sont l'accès à la vie sportive, culturelle et associative. Pour assurer un service de qualité et

garantir une expérience étudiante, les établissements doivent engager un dialogue avec les collectivités.

***Sandrine Cloarec, Directrice générale du Crous de Montpellier***

Le Crous accompagne les territoires dans leur développement. L'offre de service est la même, mais elle est adaptée au territoire. Le partenariat est plus important avec les VUE que les métropoles car les solutions sont moins évidentes (logement, agréments de restauration...).

***Vincent Demester, Vice-président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle***

Le Maire de Nice a émis une proposition de règlement afin que le logement touristique devienne un logement étudiant. A la Rochelle, un règlement analogue fut proposé, mais a été rejeté par le juge. L'enjeu d'une fiscalité privilégiée pour les logements touristiques et non étudiants soulève des questions. Le Crous est également limité dans la création de nouveaux logements. La location chez les particuliers n'est pas commune sur le territoire. Pourtant, cela permettrait de loger des étudiants dans une optique de développement durable (réduction d'artificialisation).

***Adrien Maslet, Vice-président étudiant Université d'Angers***

Adrien Maslet souligne l'effet direct sur la vie étudiante du type de formation dispensée sur le territoire. En l'occurrence, la licence d'animation à Cholet a dynamisé la vie de campus. A Saumur, la contractualisation avec des cabinets de santé a permis un accès des étudiants aux services de santé dans un territoire marqué par la désertification médicale. Des événements culturels locaux permettent également de faire du lien entre tous les habitants du territoire.

***Sandrine Cloarec, Directrice générale du Crous de Montpellier***

La restauration universitaire offre le repas à tarif social (1€ pour les boursiers) depuis sa mise en place en 2021 et sa pérennisation récemment. Sur les territoires d'équilibre, l'enjeu majeur est l'implantation d'un service de restauration universitaire. La solution de ces territoires est de permettre aux étudiants de se restaurer dans des restaurants collectifs déjà implantés, comme à Carcassonne. La loi du 13 avril 2023 vise à faciliter l'accès des étudiants à une offre de restauration à tarif modéré et à proximité du lieu de leurs études. Cependant, parfois, l'absence de structure d'accueil ne permet pas d'établir une convention pour proposer une offre de proximité aux étudiants.

***Adrien Maslet, Vice-président étudiant Université d'Angers***

Il faut faire pour les étudiants mais surtout avec eux. La cohérence des initiatives réside dans l'implication des étudiants dans les processus de décisions.

Monsieur Chambault souligne l'enjeu du double logement des étudiants alternants. Monsieur Demester et Madame Cloarec font part d'un système de casier permettant de contenir les affaires personnelles de l'alternant et de relouer la chambre lors de son absence. Cette initiative demande une logistique différente du logement étudiant classique, avec notamment une gestion de conciergerie importante. Adrien Maslet partage l'expérience de Saumur qui tente de répartir les périodes des stages afin qu'elles soient complémentaires.



Vincent Demester souligne également le travail formidable effectué par l'AFEV. En échange de missions, l'étudiant peut se voir proposer un logement. Cependant, la quantité de logements est encore modeste pour répondre à la tension du parc immobilier étudiant.

- **Table ronde 3 : Gouvernance territoriale de l'ESR**

***Françoise Raynaud, Vice-présidente La Roche-sur-Yon Agglomération et de l'AVUF***

La métropolisation de l'ESR s'est accentuée depuis ces dernières années. Toutefois, pour répondre aux enjeux des territoires, les VUE souhaitent attirer des formations adaptées au maillage socio-économique local.

***Catherine Vautrin, Présidente du Grand Reims, de l'AVUF et de l'ANRU***

Au sein de l'AVUF, les collectivités territoriales ont fait le choix de s'engager et d'investir dans l'enseignement supérieur et la recherche. En parallèle, la prise de conscience des enjeux de réindustrialisation consolide la place des universités dans la recherche nationale. L'existence du secteur de l'Enseignement supérieur privé complète cet écosystème, en attribuant des diplômes reconnus. Cependant, ce choix couteux pose certaines interrogations quant à la diplomation de certains établissements privés à but lucratif. Néanmoins, cette complémentarité est intéressante, elle permet d'attirer notre attention sur ce qui nous fédère plutôt que sur ce qui nous divise.

***Françoise Raynaud, Vice-présidente La Roche-sur-Yon Agglomération et de l'AVUF***

Lorsque les collectivités s'adressent aux universités de tutelle de leur territoire, elles se heurtent parfois à des difficultés budgétaires et non au manque de volonté des universités pour développer la formation et la recherche de proximité.

***Yvan Auguet, Président de l'Université de Perpignan et représentant de l'AUREF***

L'AUREF a été fondée en 2013 sous forme d'un réseau, pour évoluer aujourd'hui en une association loi 1901 regroupant 35 universités et 600 000 étudiants. Les moyens alloués par l'Etat sont complétés par ceux octroyés par les collectivités territoriales. Ces moyens sont utilisés en fonctionnement, investissement et masse salariale. Il est parfois nécessaire de faire des choix, difficiles en réponse aux besoins de nouveauté.

***Nadia Pellefigue, Vice-présidente de la Région Occitanie***

La région Occitanie se caractérise par sa grandeur et une topographie irrégulière (montagne, ruralité, littoral). Ces traits géographiques ont des impacts sur l'aménagement du territoire et les mobilités. Le rééquilibrage territorial découle de discussions locales mais également avec les ministères de tutelle. La Région a mis en place l'Assemblée des Sites de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en Occitanie (ASESRO). Cette instance de dialogue, co-présidée par la Région, l'Université de Toulouse et la Coordination Territoriale de l'Occitanie, permet un échange entre les comités de pilotage des 18 sites

universitaires du territoire. L'Etat et les acteurs économiques sont également conviés afin de discuter d'une répartition cohérente dans les bassins de vie et d'études.



**Mike Toplis, Président de la COMUE Université de Toulouse**

La Communauté d'Universités et d'Établissements est un regroupement d'acteurs reliés par des coordinations territoriales. La COMUE expérimentale de Toulouse a une ambition plus élargie vers des stratégies communes. Chaque territoire des antennes de l'Université de Toulouse réfléchit au projet local en fonction de son histoire et de sa spécificité. Le développement de formations particulières aux territoires permet de renforcer l'ancrage identitaire local.

**Yvan Auguet, Président de l'Université de Perpignan et représentant de l'AUREF**

Depuis 2020, la Coordination Territoriale de l'Occitanie Est (CTOE) porte une ambition similaire à celle de la COMUE, notamment celle de mener des projets communs sur un territoire donné et des actions menées avec la collaboration de tous les établissements.

- **Allocutions de clôture de la première journée de colloque**

**Catherine Vautrin, Présidente du Grand Reims, de l'AVUF et de l'ANRU**

Madame Vautrin a chaleureusement remercié Madame la Ministre pour sa participation au colloque annuel de l'AVUF qui montre l'intérêt qu'elle porte à l'université de proximité quel que soit le territoire. Carcassonne fait preuve d'une exemplarité, notamment à travers sa capacité à répondre aux besoins socio-économiques du territoire par l'ESR dans un contexte de réindustrialisation nationale et territoriale. Les territoires locaux et nationaux ont une impérieuse nécessité de formation. Les étudiants nous le rappellent, à travers les classements et les témoignages, que ce sont eux qui décrètent une ville étudiante. Les inclure dans les processus décisionnels, comme à Reims, est indispensable pour renforcer l'offre locale étudiante.

**Sylvie Retailleau, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**

La région Occitanie, berceau du concept de ville universitaire d'équilibre, se place au deuxième rang de la région la plus récompensée par l'appel à projet ExcellencES, reconnaissant ainsi une excellence universitaire qui irrigue tout le territoire.

Le bon maillage universitaire réparti sur notre territoire requiert des moyens importants d'accompagnements humain et matériel à travers l'adoption d'une stratégie globale de développement du territoire. Les projets, portés par une dynamique partenariale, sont vecteurs de richesse et d'impact économique dans les localités. Cette politique contrebalance la métropolisation de l'ESR, indispensable, certes, mais qui ne



freine aucunement une répartition structurée et pensée collectivement des forces de l'ESR, par l'Etat et tous les opérateurs. Ce maillage universitaire contribue à démocratiser l'accès aux études et répond aux besoins sociaux, économiques et universitaires d'apporter une signature forte grâce à une dynamique de recherche ciblée sur des thématiques cohérentes avec les territoires. Cette implantation territoriale ne peut aboutir que dans la collaboration fructueuse de l'ensemble des acteurs de l'ESR.



L'échelle locale permet également de construire des offres de formations adaptées et une dynamique de recherche appropriée aux spécificités des territoires. En ce sens, et sur demande de Madame la Ministre, chaque rectorat est appelé à organiser les dialogues territoriaux afin de renforcer ces synergies existantes et veiller à la coordination et complémentarité des dispositifs, notamment des schémas directeurs pour la vie étudiante.

L'ESR de proximité permet également de lutter contre l'exode des jeunes et le vieillissement de la population des petites et moyennes villes. C'est un axe de développement et d'aménagement du territoire. Pour lutter contre la désertification, les campus connectés se sont constitués, en 2019, les tiers lieux du supérieur en garantissant un accompagnement individuel et personnalisé pour les étudiants. En plus d'être un lieu d'apprentissage de proximité, les 87 campus connectés, sont devenus des lieux de socialisation indispensables à la réussite de

nos étudiants. La visite de Madame la Ministre au Campus Connecté de Carcassonne renforce l'importance de ces lieux d'instruction qui vont devoir, à l'avenir, être pérennisés.

Les villes universitaires d'équilibre sont riches des antennes universitaires établies sur leur territoire. Afin d'accompagner les IUT dans leur restructuration, le ministère a débloqué 15 millions d'euros dans le déploiement de la troisième année et du maillage territorial. A cela s'ajoute le contrat d'objectifs, de moyens et de performance, instaurant un dialogue avec les établissements que Madame la Ministre souhaite voir renouvelé et individualisé. Elle en appelle notamment les recteurs, pilotes de ces contrats, à veiller à ce que les collectivités territoriales participent et alimentent ce nouvel outil de réflexion.

Enfin, ce travail de déconcentration passe également par la généralisation d'une instance de concertation stratégique dans chaque région française. Le travail collaboratif entre tous les acteurs de l'ESR donnera lieu à un nouveau souffle, favorisant ainsi une proximité plus élargie au sein de nos territoires.



## Vendredi 6 octobre

- Développer les coopérations interterritoriales sur les activités académiques

Jean-Michel Longueval, vice-président de la métropole de Lyon et vice-président délégué à la territorialisation de l'ESR au sein de l'AVUF explique qu'il n'y a pas forcément de concurrence entre grandes métropoles universitaires (185.000 étudiants à Lyon) et villes universitaires d'équilibre. Au contraire, des coopérations interterritoriales peuvent apparaître, et il indique qu'il a confié, avec Bastien Bernela (vice-président de l'agglomération du Grand Poitiers et administrateur national délégué aux coopérations locales de l'ESR), une étude pour en définir les conditions.

***Josselin Tallec, maître de conférences en Aménagement et Urbanisme, Université Grenoble Alpes, IUGA Laboratoire PACTE et Camille Vergnaud, maîtresse de conférences en Géographie, Université Grenoble Alpes, INSPE Laboratoire PACTE***

Les deux enseignants-chercheurs mènent actuellement un travail de recherche-action portant sur l'étude des processus de coopérations interterritoriales, notamment à travers une étude empirique des cas lorrain et ligérien. Ces deux régions sont marquées par une diversité de sites académiques et d'inscriptions dans les dispositifs contemporains de l'ESRI. Ces deux configurations, la première dont la centralité est disputée et la seconde où l'offre académique est hiérarchisée, modélisent les dialogues

sur les territoires. Les volontés de coopérations interterritoriales sont parfois vectrices de tensions entre les différents acteurs de l'ESRI. Dans ce maillage territorial, cultiver sa spécificité et son ancrage au territoire reste le moyen pour les villes moyennes d'accroître leur visibilité, et ainsi, leur attractivité.

Cette étude, toujours en cours, ouvrira ses réflexions notamment au rôle des universités dans le dialogue interterritorial et aux orientations étatiques des politiques d'ESR dans la formalisation de ces coopérations locales.

### **Atelier 1 : Valorisation de la recherche et transfert de technologie en ville moyenne**

Consacrés à la valorisation de la recherche et au transfert des technologies dans les villes moyennes, les débats tenus lors de l'atelier ont notamment soulevé les enjeux d'un développement économique local à partir des produits de la recherche, en particulier provenant des laboratoires et des formations présentes sur le territoire. La spécification sectorielle semble être une des clés de réussite pour un transfert de technologie efficace. Les collectivités détiennent un rôle majeur dans cette dynamique d'innovation et de transfert universitaire en tant qu'acteurs publics. Ce transfert multisectoriel complété par une adéquation des laboratoires et des formations au territoire (SHS, sciences physique et chimique...) peut répondre aux besoins socio-économiques locaux (énergie, mobilité, gestion des eaux...). L'attraction territoriale des activités de recherche soulève des difficultés aux villes moyennes. L'accueil des doctorants en thèse CIFRE dans les collectivités bénéficie au maillage universitaire territorial et crée une dynamique de recherche locale tout en accompagnant les jeunes à intégrer le monde du travail.

### **Atelier 2 : les principes d'une bonne convention avec son université**

La convention est un accord contractuel marqué par une dynamique opérationnelle et concrète. La possibilité d'une convention pluriannuelle garantit une certaine stabilité et pérennité. Cette modalité sécurise des ressources financières pour les universités et le maintien du dispositif de recherche et de formation pour les collectivités. La convention revêt également de la spécificité de chaque territoire. Elle peut contenir la création et les modalités d'une instance de dialogue, de ses réorientations, ou comme à Cambrai, des conventions spécifiques concernant des sujets particuliers (création et maintien de la chaire d'excellence). Cette diversité des conventions correspond à la pluralité des préoccupations universitaires tout en permettant de consolider la dynamique partenariale locale.

### **Atelier 3 : Réussir des événements fédérateurs de la population étudiante**

A travers les échanges et le partage d'expérience, cet atelier a permis de faire émerger une matrice de l'événement fédérateur réussi, saisissant ainsi une multiplicité d'éléments et enjeux à prendre en compte par les territoires. De la thématique au format en passant par les acteurs impliqués et le contenu proposé, l'organisation d'un événement pensé pour, et parfois par les étudiants, valorise le territoire tout en affirmant la position de la ville étudiante au sein de l'écosystème socio-économique local. Ce faisant, les événements participent à la constitution d'une identité étudiante locale, ancrée sur le territoire. Sa pérennisation s'en voit alors facilitée autour de valeurs et d'engagement partagés par

tous les participants et les acteurs de proximité tels que la collectivité, les établissements d'enseignement supérieur, le Crous, mais également les associations locales, étudiantes et partenaires privés réunis autour d'un même dénominateur commun.

#### **Atelier 4 : Développer et pérenniser son Campus connecté**

Le développement et la pérennisation des Campus connectés découlent d'une importante qualité de partenariats entre tous les acteurs, et notamment avec l'université de proximité. Ces échanges bénéficient autant aux collectivités qu'aux universités en cela que la présence d'un Campus connecté permet un maillage territorial de l'ESR et constitue un dispositif clé de l'enseignement à distance. La visibilité et l'ancrage politique local sont déterminants afin de pérenniser ces campus devenus indispensables sur les territoires. Ces initiatives garantissent une égalité des chances d'accès au supérieur. Les étudiants présents à l'atelier ont témoigné de l'importance de ce modèle grâce à l'instauration d'une relation de confiance avec les tuteurs qui accompagnent les étudiants tout au long de leur cursus. La fédération des étudiants des campus connectés s'intéresse au développement d'une expérience étudiante complète à travers des activités extra-pédagogiques ou la constitution d'une identité campus connecté, comme cela est le cas dans l'enseignement en présentiel.

#### **Atelier 5 : Elaborer un schéma local de l'ESRI**

L'Outil d'observation « DataVUE » a été élaboré par l'université de Toulouse au périmètre de l'Occitanie de l'Ouest. Cet outil d'information récolte des données clés afin d'accompagner les acteurs de l'ESR et les collectivités à piloter leur ville universitaire d'équilibre. La connaissance des indicateurs qualitatifs et quantitatifs de l'ESR de proximité alimente la construction du schéma local. L'analyse de ces données et le partage d'information à une échelle plus large que celle du territoire local enrichissent également les ressources des établissements et des collectivités afin d'adapter leur schéma en fonction des spécificités de leur territoire. La constitution d'un schéma local de l'ESRI découle d'un processus pouvant être hiérarchisé en 3 étapes : s'entendre collectivement sur les données et le périmètre, partager le diagnostic entre opérateurs et suivre une trajectoire commune dans une dynamique collective.



#### **Atelier 6 : Opportunités de création de dynamiques de recherche au sein des villes universitaires d'équilibre**

La dynamique de recherche au sein des villes universitaires d'équilibre est marquée par de nombreux freins complexifiant les opportunités de création. Les formations présentes dans les villes universitaires

sont fréquemment plus tournées vers la professionnalisation à travers les IUT, BUT et licences que vers des diplômes aux modalités de recherche fortes. En plus des freins budgétaires, l'attraction des enseignants-chercheurs dans les universités ou antennes de proximité reste un enjeu majeur pour développer la recherche sur les territoires. Pourtant, les collectivités territoriales démontrent leur volonté de diversifier la recherche locale. L'accueil des doctorants peut notamment être valorisé dans une démarche réaliste de création et du maintien de la recherche de proximité.



En clôture du colloque, chaque président d'atelier a tenté de délivrer une synthèse à chaud, autour de points saillants et de leviers de succès.



Avant conclusion par Françoise Raynaud et Christian Magro, 3 vice-présidents d'université ont été invités à exprimer, à la manière d'un rapport d'étonnement. Tour à tour, Olivier Pujolar, pour l'Université de Bordeaux, Philippe Miroux pour l'Université de Toulouse 2 Jean Jaures et Sébastien Geindre pour l'Université Grenoble Alpes ont fait part de leur attachement aux territoires, même s'il ne leur est pas toujours possible de répondre aux demandes des collectivités locales.

